

Zeitschrift: Geschäftsbericht der Direktion und des Verwaltungsrates der Gotthardbahn
Herausgeber: Gotthardbahn-Gesellschaft Luzern
Band: 31 (1902)

Artikel: Rapport et propositions de la Commission des Contrôleurs à l'Assemblée générale des actionnaires du chemin de fer du Saint-Gothard
Autor: Schmid, J. / Sidler-Brunner, E. / Cramer-Wyss, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-622946>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapport et propositions

de la

Commission des Contrôleurs

à

l'Assemblée générale des actionnaires du chemin de fer du Saint-Gothard

concernant les comptes et le rapport de gestion de l'exercice 1902.

Messieurs,

Les contrôleurs soussignés, chargés par votre dernière assemblée générale d'examiner les comptes et le rapport de gestion pour l'exercice 1902, se sont acquittés de leur mandat les 5 et 6 courant et ont l'honneur de vous présenter le rapport ci-après:

Dans la matinée du 5 juin, nous avons vérifié la *situation de la caisse* du 4 au soir qui, suivant le livre de caisse, devait être de fr. 163,384. 63 et dont nous avons reconnu la parfaite concordance avec le bordereau respectif.

Le *portefeuille* accusait une situation de fr. 4,532,279. 40 dont nous avons reconnu l'entière exactitude; les lettres de change sont toutes des effets de premier ordre.

De nombreux pointages opérés dans les titres propres de la Compagnie, dans ceux des caisses de prévoyance et dans les dépôts nous ont convaincus de la régularité et de la concordance des situations avec les comptes et registres.

C'est avec une vive satisfaction que nous constatons derechef l'ordre et la clarté exemplaires qui règnent soit dans la tenue des livres, soit dans les services de la comptabilité et du contrôle.

Le rapport de gestion, substantiel et précis comme d'habitude, nous suggère les quelques observations qui suivent:

1° En ce qui concerne les *sommes mises en réserve* pour 1896, 1897 et 1898, au total de fr. 1,894,983. 91 (voir rapport de gestion, page 9, chiffre 4°), il serait à désirer que l'arrêt sur ce litige fût rendu à bref délai.

2° Relativement au *mouvement des salaires*, retracé d'une façon circonstanciée dans le rapport, nous sommes heureux de voir que l'entente a pu s'établir sans autre perturbation; il n'est pas encore possible de traduire en chiffres la portée financière des accords intervenus, mais il est d'ores et déjà certain que les dépenses afférentes au personnel en seront notablement majorées.

3° Nous constatons également à notre grande satisfaction la vigilance incessante qui préside au parachèvement de la ligne et de ses dépendances; grâce aux mesures prises à cet égard, le réseau non seulement répond aux exigences extraordinaires auxquelles il est soumis en matière de trafic, mais il est capable aussi de fournir des prestations toujours plus considérables et offre en outre un surcroît de sécurité au point de vue de l'exploitation. La dépense de ce chef atteint le chiffre important de fr. 2,108,325. — non compris les frais d'établissement de la seconde voie.

4° Indépendamment de la reprise des affaires en général, c'est assurément aussi à l'augmentation de la puissance de trafic de l'entreprise et à la sollicitude dont elle est constamment l'objet, qu'on est redevable de la circonstance que les recettes se sont de nouveau accrues en 1902 de fr. 616,295. 80
 tandis que les dépenses n'ont augmenté que de „ 229,968. 49
 d'où résulte une plus-value nette de fr. 386,327. 31

De même, on peut sans doute attribuer à la bonne organisation des services le fait que malgré l'augmentation du trafic, dont la densité a été par moments tout à fait exceptionnelle, il ne s'est produit aucun accident du chef de collision ou de déraillement.

5° A propos des comptes, nous avons à signaler:

a) l'augmentation du fonds de renouvellement fr. 533,402. 65
 b) l'augmentation de fr. 248,162. 65 à fr. 511,278. 72, soit donc de . . . „ 263,116. 07
 du solde actif à reporter
 c) l'amortissement extraordinaire de „ 1,000,278. 65
 formant le total de . . . fr. 1,796,797. 37

Ces réserves constituent, en regard des nouvelles dépenses à la charge du compte de construction, un contrepoids notable. D'autre part, il convient de mentionner aussi la présence au bilan, malgré l'amortissement extraordinaire d'un million de francs que nous approuvons à tous égards, de non-valeurs à amortir qui se chiffrent encore par fr. 12,297,943. 03.

6° Nous sommes tout particulièrement heureux de constater par un bilan technique d'assurance daté du 25 mars 1903 que les réserves au 31 décembre 1899, fr. 4,694,600. 31, de la caisse de secours pour les fonctionnaires et employés excèdent de fr. 26,066. 11 le montant des risques en cours à cette époque et qu'il est permis par conséquent de supposer que les réserves de fr. 6,263,999. 58 au 31 décembre 1902 suffisent aussi à couvrir entièrement les risques actuels.

7° Il résulte du compte de profits et pertes de 1902 que le bénéfice à la disposition des actionnaires s'élève à fr. 3,911,278. 72.

D'accord avec le Conseil d'administration, nous vous présentons les propositions suivantes:

1° Les comptes annuels de l'exercice 1902 ainsi que le bilan de la Compagnie du chemin de fer du St-Gothard, bouclé au 31 décembre 1902, sont approuvés et il en est donné décharge avec remerciements à l'Administration (Conseil d'administration et Direction).
 2° Sur le solde actif du compte de profits et pertes se montant à . . . fr. 3,911,278. 72
 il est distribué aux actionnaires un dividende de 6,8 % = fr. 34.—
 par action „ 3,400,000. —
 Solde à compte nouveau . . . fr. 511,278. 72

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Lucerne, le 8 Juin 1903.

La Commission des Contrôleurs:

J. Schmid.

E. Sidler-Brunner.

H. Cramer-Wyss.